



FAQ

Gouvernance

1. Qui prend les décisions au sein du RCF ?
Le fondateur du RCF, Alexandre Wohlwend, prend les décisions stratégiques et opérationnelles liées au projet.
2. Le RCF dépend-il d'un comité, d'un vote ou d'une gouvernance collégiale ?
Non. Le RCF n'est ni une structure démocratique ni une structure collégiale. La responsabilité et la décision finale sont centralisées.
3. Que se passe-t-il si l'orientation du projet change ?
Les participants en sont informés. Chacun est libre de poursuivre ou de mettre fin à sa participation.

Information et communication

4. Quelles informations sont communiquées aux participants ?
La performance globale, l'évolution du capital et les commissions appliquées.
5. Les périodes négatives sont-elles également communiquées ?
Oui. Les résultats sont communiqués sans distinction entre les périodes positives et négatives.
6. Les opérations de trading sont-elles détaillées individuellement ?
Non. Le RCF communique les résultats agrégés, et non le détail des positions ou des stratégies.

Risque et protection du capital

7. Existe-t-il un risque de perte de capital ?
Oui. Le capital est exposé au risque de marché. Il n'existe aucune garantie.
8. Le capital peut-il diminuer ?
Oui.
9. Existe-t-il un mécanisme de protection maximale contre les pertes ?
Oui. Il existe une protection globale intégrée : en cas de perte cumulée de -50 %, l'activité de trading est automatiquement bloquée afin d'éviter des pertes supplémentaires.

Gains, commissions et logique économique

10. Comment les gains sont-ils répartis ?
Sur les gains nets, 30 % restent affectés à la gestion et au profit des investisseurs. Le reste est affecté aux objectifs caritatifs du RCF.
11. Pourquoi 30 % sont-ils conservés pour la gestion et les investisseurs ?
Pour garantir la continuité du modèle, couvrir les coûts et maintenir l'intérêt économique des participants à long terme.

Engagement et sortie

12. Y a-t-il une période minimale d'engagement ?
Non.
13. Puis-je quitter librement le projet ?
Oui, conformément aux règles opérationnelles en vigueur au moment du départ.

Relation avec le Rotary

14. Le RCF engage-t-il officiellement le Rotary ou les clubs Rotary ?
Non. Le RCF est un projet indépendant. Toute présentation dans un club se fait à titre individuel.
15. Pourquoi le RCF n'est-il pas un produit financier classique ?
Parce qu'il combine une gestion financière avec un objectif caritatif structuré, ce qui ne correspond pas à un produit d'investissement standard.